



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER – Secteur 5

Du 14 novembre 2014

Présents :

Elus : Mmes Joëlle BATTESTINI, Véronique ESQUIROL, Muriel HENRY, Carole WORMS, MM Guy BENARROCHE, Serge COUCOULIS, Patrick GUILLAUME, Jean-Paul LONG, José MORALES.

Agents municipaux: M. Guy TEZIER, Directeur des Services Techniques,
Mme Carine PONTET, Chef de Poste Police Municipale,
M. Sylvain CAMOIN, Chargé de Mission Environnement – Aménagement du Territoire,
Mme Martine BAGNIS, Référente Administrative.

Mme HENRY fait le bilan de ce qui a été effectué lors du précédent mandat grâce à la démarche de Démocratie Participative et explique que la nouvelle équipe d'élus souhaite poursuivre et intensifier cette manière de consulter les citoyens au cœur même des quartiers. L'école maternelle Isidore Gautier est donc le point de rencontre pour le secteur 5.

Après quelques informations sur les grands projets du quartier, un temps de questions/réponses permettra aux citoyens de questionner les agents municipaux présents.

Lorsque les thèmes abordés relèvent de la compétence d'autres partenaires (CG13, Conseil Régional, DDTM, ou l'AGGLO par ex), les questions seront notées, les réponses seront apportées lors du prochain Conseil de Quartier au printemps 2015.

VOIE DE VALDONNE :

La nouvelle équipe de l'AGGLO ne souhaite pas poursuivre le projet d'un TRAM-TRAIN. Le projet a été modifié pour réutiliser le matériel roulant déjà acheté pour les phases 2 et 3 du tramway d'Aubagne qui ont été arrêtées par la nouvelle majorité de l'AGGLO.

Nous attendons la réponse de l'Etat pour une partie du financement. Cette réponse devrait arriver d'ici la fin de l'année.

Toutefois, la Métropole qui va voir le jour en janvier 2016 aura la compétence notamment des transports. Il est donc urgent que ce projet soit démarré avant 2016.

LYCEE/ECO-QUARTIER :

Le projet du lycée est en bonne voie.

Les différents acteurs du projet ont validé un nouveau positionnement dans le haut du terrain où le foncier est déjà acquis. D'après la Direction des Lycées, l'étude de programmation devrait être lancée en 2015. Le Rectorat va fixer le projet pédagogique.

Ce nouveau positionnement induit que les logements de l'éco-quartier se feront sur la partie basse du terrain.

L'AGGLO devait réunir l'Atelier Citoyen au mois d'octobre pour poursuivre le calendrier qui avait été fixé lors de la dernière réunion du 3 juillet.

QUESTIONS/ATTENTES DES CITOYENS:

- Le lycée sera-t-il professionnel ou d'enseignement général ?

Réponse : Général avec une filière professionnelle.

- Où en est la déviation de la route du RD45E ?

Réponse : En ce qui concerne la déviation des Roquettes, le dossier avance avec FACONEO et le Conseil Général. Nous attendons la fin de l'étude en 2015, pour la présenter aux riverains

- Problèmes de géolocalisation :



Réponse : Carine PONTET a fait le nécessaire, la Police Municipale a donné les bonnes informations. Mais ce sont les données de la poste et non pas de la PM qui sont prises en compte. Approche avec la poste à mener.

- Où en est-la sortie d'autoroute à Belcodène ?

Réponse : Elle est toujours prévue pour 2018.

- Inondations du 13 octobre, qu'elles sont les actions envisagées ?

José MORALES : 46 propriétaires ont été impactés et ont eu de gros dégâts. Une étude est actuellement en cours sur l'analyse de l'ensemble du pluvial de la commune. Pour 2015 il faut mettre la priorité sur un réseau pluvial adapté afin de résoudre les problèmes qui sont apparus lors de cet épisode pluvieux extraordinaire.

Muriel HENRY : Une partie des problèmes se sont créés dans les jardins des particuliers où les écoulements naturels ont été bouchés.

Sylvain CAMOIN : Un travail collectif a été mis en place avec l'intervention de la Mairie, du Service des Eaux et de la DDTM.

Le bureau d'étude va faire une enquête sur le terrain pour avoir quelque chose de concret, des témoignages.

- A-t-on envisagé l'amélioration du ruisseau du Merlançon ? Quand la buse est pleine, c'est bouché côté Weldom, avenue Malvésine.

Témoignage : Le Magout dévié a cassé un mur.

Sylvain CAMOIN : L'étude qui est menée actuellement sur la commune va dresser un bilan et notifiera les travaux d'urgence à faire. La priorité est pour le réseau pluvial.

- Mais les riverains propriétaires doivent entretenir. Une sensibilisation va être faite.

Muriel HENRY : Les administrés vivant dans les parties basses de l'écoulement naturel de l'eau n'ont pas à être les victimes de ce qui est fait par les riverains vivants sur les hauteurs. Tout doit être canalisé, chacun a une responsabilité.

José MORALES : Nous travaillons sur la globalité, le schéma d'assainissement sur l'ensemble de la commune. Le Merlançon récupère l'eau d'ESCOTA, de PEYPIN, de LA DESTROUSSE. Qu'est-il prévu pour toute cette eau qui vient du boulo-drome et de l'école, et dévale l'avenue Isidore GAUTIER ?

Guy TEZIER : Nous avons des problèmes avec des propriétaires qui ont busé trop petit des fossés pré-existants.

Nous avons proposé de faire un busage d'eau en amont. Cette possibilité n'est faisable que si nous avons l'autorisation du propriétaire de traverser son chemin.

José MORALES : L'avenue Isidore GAUTIER est un problème atypique, puisque chemin communal sur une partie et privé sur l'autre. En 25 ans, il y a eu de nombreuses procédures en justice.

- Problème des véhicules garés sur l'avenue Isidore GAUTIER. Les gens qui se garent en haut, vont à la crèche et laissent les portières des voitures ouvertes.

La Police Municipale va intervenir de nouveau sur l'avenue Isidore GAUTIER pour gérer l'incivisme des gens, en verbalisant les infractions.

- Sens de circulation sur l'avenue de la gare :

Carine PONTET : La modification du sens de circulation mise en place il y a quelques mois sur l'avenue de la Gare ne pose plus de problème. Elle était due à l'absence temporaire de signalétique liée aux nouveaux rythmes scolaires.

- Il y a toujours des déchets devant les containers de l'avenue Isidore GAUTIER.
- Interdiction de brûler, qu'elle est la nouvelle réglementation ?

Sylvain CAMOIN : Un nouvel arrêté préfectoral interdit de brûler en zone urbaine. Les zones soumises à débroussaillage peuvent brûler avec autorisation.

Carine PONTET : La Police veille. Nous sommes déjà intervenus sur des brûlages de nuit.

Guy TEZIER : Il faut se rendre à la déchetterie.



En cas de doute s'adresser à la police municipale qui précisera la législation.

- Avenue de la Sainte Baume : Demande de ralentisseurs. Le passage protégé est mal placé car il se trouve dans le virage.

Carine PONTET : Nous avons demandé des ralentisseurs mais cela n'est pas possible.

Guy TEZIER : C'est une route départementale, et cela dépend de la DDTM. L'aménagement de la voirie reste à la charge de la commune. Il faut faire un projet. La DDE a demandé d'enlever les dents de requins qui se trouvaient au sol.

José MORALES : Apparemment il y aurait des changements. On va travailler sur un projet d'aménagement de l'avenue Marcel Long avec le Département dès 2015.

- Les toilettes publiques seront-elles prévues un jour dans le centre-ville ?

Muriel HENRY : Elles ont été prévues par l'Atelier Participatif Centre-Ville, à côté du foyer des seniors et de la fontaine. Elles auraient dû être installées lors du démarrage de cette seconde phase. Nous étudions la possibilité de les réaliser avant le foyer.

- Eco-quartier de la Chapelle : Quel est le pourcentage de terrain acquis ?

José MORALES : Il en manque une partie à l'endroit où devait être créé le lycée. Des négociations sont toujours en cours. Le reste est déjà acquis par l'EPF PACA.

- Le changement d'emplacement du lycée influe-t-il sur le projet ?

José MORALES : Non mais avant de lancer la DUP il faut finaliser ce projet.

La 1^{ère} tranche sera de 120 logements étalée sur plusieurs années.

En 2015 nous devons verser 140 000 € d'amende car nous n'avons pas assez de logements sociaux.

Muriel HENRY : Les logements vont répondre à une demande de nos habitants qui ont du mal à se loger, et principalement les jeunes qui n'ont pas la capacité d'acheter des villas au prix du marché.

- Remerciements d'une administrée qui avait demandé que la lumière du plateau du stade soit éteinte la nuit.
- La gratuité du tramway ne risque-t-elle pas d'entraîner des dégradations ?

Joelle BATTESTINI : Les statistiques des 4 ans de la gratuité sur l'AGGLO montrent au contraire que les dégradations ont diminué par un sentiment d'appartenance qui génère plus de respect des bus.

La séance est levée à 20h20